

La dynamique communautaire

Description de l'atelier

Une collectivité devient en principe une véritable communauté grâce à la qualité de l'interaction, de la communication et des relations qui conduit à un degré élevé de solidarité dans la mise en commun de ressources. Le sentiment identitaire favorise positivement cette qualité relationnelle entre les individus et entre les organisations. Les méthodes de l'organisation communautaire systématique visent généralement la mobilisation continue de toutes les ressources individuelles et collectives présentes sur un territoire donné dans l'élaboration de projets pertinents et structurants aux niveaux social, culturel et économique. Il est à noter que l'enclenchement d'un tel processus collectif n'est pas nécessairement automatique. Il nécessite souvent un choc ou une rupture sur le territoire en question afin d'éveiller le sentiment communautaire.

Collectivité territoriale par excellence, l'agglomération de Saguenay n'a que peu développé son esprit communautaire dans le passé. Il s'agit d'un fait largement dénoncé : peu de véritables réseaux horizontaux, chicanes de clochers, replis sectoriels, replis territoriaux, faible engagement communautaire des acteurs, trop rare et fragile solidarité saguenéenne. Bref, la dynamique communautaire n'a pas beaucoup fonctionné jusqu'à maintenant à Saguenay. Le communautarisme fonctionne certes mieux à l'échelle des quartiers urbains, et mieux aussi à l'échelle régionale.

Le choc actuel engendré, d'une part, par les importantes difficultés économiques et, d'autre part, par la mise en place de Ville de Saguenay va-t-il favoriser l'organisation et le développement communautaire? Est-il approprié d'envisager le renforcement communautaire de Ville de Saguenay en opposition à la collectivité régionale, soit « le nous par rapport au ils »? Ou faut-il renoncer à la dynamique communautaire à l'échelle de cette nouvelle ville pour favoriser exclusivement l'échelle de la région? Si l'on désire miser sur les

complémentarités entre les diverses composantes et ainsi favoriser le communautarisme à l'échelle de la région, quels sont les moyens disponibles? Sinon, comment articuler les diverses dynamiques communautaires (quartiers, villes, MRC, zones, régions...) dans un esprit de complémentarités dans l'organisation globale?

Panélistes :

Paul Girard, Consultant

Suzanne Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi, Société d'intervention urbaine

Lise Leclerc, Carrefour communautaire Saint-Paul

Compte-rendu de l'atelier

Diagnostic

- Les groupes communautaires sont devenus des acteurs du développement incontournables à Saguenay comme ailleurs au Québec. Ils sont des acteurs de développement, parce qu'ils sont producteurs de développement. Ils produisent du développement communautaire, social, socio-économique, local, durable, humain, du développement culturel et on pourrait continuer. Donc ce sont des vrais acteurs de développement. Mais ce que l'on pourrait dire c'est que ce sont des acteurs du développement mais peut-être d'un autre développement que l'on est habitué d'entendre parler qui n'est pas le développement socio-économique classique.
- Ce qui ressort actuellement de la dynamique communautaire c'est la fragilité des acquis pour les groupes communautaires. Cette fragilité-là elle se manifeste au quotidien elle aussi. Les ressources sont souvent menacées dans leur survie, la quête des moyens est toujours constante et toujours à recommencer.
- Le secteur santé et services sociaux de l'action des organismes communautaires est là où se retrouve une majorité d'organismes.
- On dénombre environ 140 organismes sur le territoire de Ville de Saguenay à qui on pourrait donner une typologie communautaire c'est-à-

dire mode de participation, autonomie par rapport à l'État et ainsi de suite.

- En prenant les valeurs du mouvement communautaire et en les mettant en parallèle avec les valeurs qu'avancait l'Agence, l'ancienne Régie (Régie régionale de santé et des services sociaux), lorsqu'elle a fait ses consultations sur les fameux réseaux locaux. Du côté communautaire on trouve des valeurs de démocratie, d'entraide, de solidarité. Des valeurs qui sont là même si ce n'est pas toujours affiché. Le mouvement communautaire croit à un système de santé qui soit public, mise sur la santé et le bien-être, prône la participation et défend une valeur clé, l'autonomie. L'Agence quand elle est arrivée pour consulter sur ces réseaux locaux, elle est arrivée avec des valeurs aussi. On sentait une valeur de participation même si elle n'était pas affirmée clairement. On disait prôner la prise en charge, défendre un système public, parler de santé et bien-être bien sûr, de mettre les ressources au cœur, c'est étonnant quand on sait ce qu'ils font avec les conventions collectives, et enfin de miser sur l'action concertée. Ce qui est à remarquer c'est que d'un côté on dit l'autonomie est cruciale et de l'autre côté on dit que l'action concertée est cruciale. En fouillant un petit peu pour trouver quelles seraient les définitions que l'on pourrait donner à ces deux termes pour autonomie et action concertée, on voit que la Coalition des TROC, qui regroupe environ 2 500 organismes ici au Québec, définira l'autonomie des organismes comme une capacité d'innover, une capacité à déceler des nouvelles réalités et une capacité aussi à explorer des nouvelles solutions avant-gardistes. Donc, voir, interpréter, analyser mais agir aussi. Tout cela en fonction d'un processus démocratique de participation et de prise en charge. L'action concertée de quoi se nourrit-elle ou comment on l'a défini l'action concertée? Dans des textes de l'Institut de santé publique, qui est un peu une sommité en matière de santé au Québec, on y voit que c'est l'idée de susciter l'adhésion à des priorités communes. On y voit aussi que c'est participer à des actions ou

à des projets. Donc on n'est pas nécessairement très loin l'un de l'autre mais il y a des incompatibilités que l'on pourrait sentir. Ces incompatibilités-là comment les retrouver? D'un côté on a le mouvement communautaire qui dit que les organismes auront une volonté très claire de baliser leur mission en fonction de leur propre lecture, en fonction de leur propre analyse de la réalité. Et ils veulent des rapports avec le réseau public peut-être mais des rapports libres et volontaires et non pas trop serrés. L'Agence des réseaux locaux elle arrive avec ses réseaux locaux et souhaite une action mieux coordonnée, une mise en commun des efforts et des ressources dans un esprit bien sûr d'efficacité et d'efficience. Là on commence à s'éloigner un petit peu des préoccupations du milieu communautaire une fois que l'on a lancé ces mots clés que sont efficacité et efficience. On parle d'évaluation, on parle de contrôle ainsi de suite. Une terminologie qui, on le sait bien n'est pas très bien vue du milieu communautaire parce qu'effectivement c'est un peu contraire à ses valeurs. Ce que l'on pourrait se demander c'est est-ce que nos deux entités que sont les organismes communautaires et les organismes publiques, les institutions, sont vouées à toujours être distants l'un de l'autre? On pourrait croire que oui parce qu'ils ont des valeurs qui comme on pourrait le dire ne concordent pas vraiment. Ce n'est pourtant pas le cas. On peut penser à deux rapports, à deux types de relations déjà établis entre le milieu communautaire et les institutions publiques. Le premier ce sont des rapports de concertation. Le milieu communautaire a prouvé sa présence à de multiples instances de concertation auxquels il participe soit pour accroître les retombées de son action ou pour réclamer la reconnaissance et aussi ça peut être des moments pour saisir des opportunités de développement. Il y a un filon, il y a peut-être un financement donc ça ouvre la porte à une certaine information stratégique qui peut être utile. Autre mode de rapports auxquels on assiste de plus en plus, ce sont les ententes de services. On sait que de

plus en plus d'organismes sont devenus obligés de dire « C'est correct, je vais signer une entente avec toi. Tu vas m'accorder un financement, je vais faire un travail et à chaque année on va évaluer si ça bien fait, et à chaque année on va reconduire le financement ». Ce sont des ententes fondées souvent sur des objectifs de programme, c'est dans le cadre d'une programmation décidée quelque part sur la Grande-Allée à Québec, dans les hautes sphères du gouvernement. Et souvent ces ententes-là pour qu'elles se réalisent, il y a un financement qui est associé à cela « Voici l'argent et voici ce que l'on attend de cet argent ». Donc c'est un rapport qui se développe de plus en plus et un rapport dans lequel l'organisme communautaire, souvent ça se fait de façon individuelle, est tout à fait libre ou non de signer ce genre d'entente. Souvent ce genre d'entente peut attaquer l'autonomie des organismes parce qu'une partie de sa mission vient de faire l'objet d'une entente et n'appartient plus à l'organisme, à ses structures de participation et de démocratie mais bien fait l'objet d'un « deal ». Souvent, ça peut amputer l'autonomie d'un organisme. Et souvent les porte-parole des organismes communautaires, des regroupements ainsi de suite dénoncent fortement ce genre d'entente et le recours croissant à ce genre d'entente. Malgré tous les organismes sur le terrain, vont souvent, par faute d'un financement décent ou par opportunité de développer un créneau d'activité qui leur semble pertinent, vont dire c'est beau on y va.

- Le Carrefour communautaire Saint-Paul œuvre directement dans le quartier Saint-Paul, un quartier que l'on dit populaire, ce que l'on appelle un quartier défavorisé. C'est un organisme qui fait du développement local à partir du développement social. Le développement social pour eux c'est de prendre les gens dans leur environnement qui deviennent des agents de changements parce que c'est des forces vives du milieu. On leur donne des outils pour qu'ils puissent travailler ensemble à améliorer leur milieu de vie. Comment ces gens-là sont interpellés? On a commencé par exemple par la fête, on a fait des fêtes de la Saint-Jean,

on a fait des activités où on rassemblait les gens et à ce moment-là ça leur donnait l'occasion de voir avec eux comment ça se passait dans leur quartier, comment ça se vivait dans leur milieu la vie sociale, la vie communautaire. C'était une préoccupation que le Carrefour communautaire Saint-Paul. Par rapport aux gens du quartier, ce que les gens leur disaient, ils étaient rassemblés par point d'intérêt et avec les points d'intérêt que les gens avaient, ils travaillaient ensemble à améliorer leurs conditions de vie. Ça peut être une cuisine collective, ça peut être les adolescents qui ont peu d'activités dans un quartier et qui n'ont pas de lieux de rassemblement. Ça peut être des personnes âgées qui aimeraient marcher dans le quartier mais elles ont des peurs. C'est à partir des besoins des gens du milieu que l'on a réussi à créer tranquillement un travail sur le développement social. Avant de faire tout cela, il faut dire aussi que pour réaliser un projet comme ça il nous faut travailler sur un lieu de rassemblement. On ne peut pas toujours inviter les gens dans la cuisine, ce que l'on appelait avant des rencontres de cuisine. Le Carrefour communautaire Saint-Paul a travaillé à partir d'un lieu, au tout début c'était l'école, qui leur permettait d'avoir des activités pour les enfants et, quelques mois plus tard, ça été le presbytère qui leur a ouvert les portes. Pour réussir à faire du développement communautaire ou du développement local, il faut, c'est une condition gagnante, un lieu de rassemblement. Pour eux, ils ont eu les opportunités qui ont fait qu'ils ont réussi à réaliser ce projet-là. Une deuxième condition gagnante pour le Carrefour communautaire Saint-Paul c'était d'avoir des travailleurs qui étaient là pour aider les gens, pour accompagner les gens dans leur développement. Pour eux ça devient essentiel.

- Les gens qui habitent dans les quartiers, dans le quartier Saint-Paul notamment, c'est un quartier que c'est des familles souches donc des familles qui sont là depuis plusieurs années. C'est les grands-parents qui restaient là, c'est les enfants, c'est les oncles et tantes donc il y a des

familles souches qui demeurent dans ce quartier et ils connaissent très bien leur milieu de vie. Ça devient une autre condition gagnante de pouvoir trouver leur propre solution.

- On sait aussi qu'il y a des portes d'entrée qui sont plus faciles pour faire le développement ce qui a permis au Carrefour communautaire Saint-Paul de développer et que ça l'a été une façon pour eux d'avoir un succès. Ils ont pris les gens dans leur milieu à partir de la problématique la plus importante. Et la plus importante dans ce quartier-là c'était les enfants qui étaient laissés souvent à eux-mêmes. Donc ceci a été une porte d'entrée qui a facilité leur travail parce qu'une fois qu'ils sont rentrés dans le milieu avec les enfants, ils peuvent après ça interpellés les parents, les grands-parents et les citoyens. C'est ce qui a permis aussi dans une des conditions gagnantes d'avoir des succès dans ce quartier.
- Ce que le Carrefour communautaire Saint-Paul a pu voir au cours des six ans qu'ils ont été là, cette année avec des partenaires comme la Table de lutte à la pauvreté, parce que ça c'est aussi une autre condition des réussites, il faut qu'il y ait des partenaires. On ne peut pas réussir à faire du développement social sans partenaires. Les partenaires, il y a eu les tables de concertation sur lesquels l'organisme participait mais il y a aussi des organismes qui viennent offrir des services dans nos milieux.
- Ceci a été un autre succès c'est qu'il y a des organisations, des organismes communautaires, des gens des CLSC, des gens de différents milieux qui sont venus offrir des ateliers par exemple aux enfants, aux parents. On prend le Service budgétaire communautaire, on prend la Maison des familles qui sont allés offrir des ateliers dans le quartier Saint-Paul et ça faisait que l'on développait des partenariats et maintenant les gens peuvent se déplacer parce qu'ils ont aussi des connaissances dans d'autres organisations. Ça aussi c'est un autre élément que l'on doit tenir en compte quand on parle de développement local, ça ne peut pas être qu'un organisme qui réussit à faire quelque

chose. Comme le Carrefour communautaire Saint-Paul, il y a l'école, le CLSC, l'AFÉAS, le Comité de quartier qui s'est mis en place et qui leur a ouvert les portes, il y a la Fabrique. Déjà dans chacun des quartiers il y a des infrastructures, il y a déjà des comités de loisirs, il y a tellement de choses dans un quartier, si on veut le revitaliser ça prend peut-être juste un petit peu d'énergie pour les rassembler, pour les mettre ensemble, pour pouvoir permettre aux citoyens d'un milieu de se prendre en charge.

- On essaie présentement dans notre région, le filon qui est-ce qui fait le financement local et jusqu'à maintenant, après six mois de travail, il n'y a personne qui finance le développement local. Il n'y a personne qui a des sous pour ça. Ni les municipalités, ni l'Agence de développement. Ils ont cherché dans à peu près n'importe quels programmes fédéral et provincial, il n'y a personne pour l'instant qui finance cela ici en région. Mais on doit se dire qu'à Québec, qu'à Montréal, qu'à Trois-Rivières entre autres, le développement est déjà enclenché depuis plusieurs années. Eux ce qu'ils ont fait c'est qu'ils ont rassemblé différents partenaires et ils ont fait en sorte que les quartiers défavorisés qui étaient pointés deviennent des laboratoires donc il y a autant les universités que les municipalités, que, on imagine, les gens des MRC, que tous les programmes qui peuvent financer ces projets. Ce n'est pas des sous que l'on donne pour un an. Ça c'est aussi une autre réalité. Le Carrefour communautaire Saint-Paul travaille entre autres avec des enfants et il y a des enfants que ça fait quatre ans qu'ils sont avec eux et ils commencent à sentir l'impact de leur prévention ou du travail qu'ils font auprès de ces enfants. Donc quand on leur donne une petite galette pour un an, c'est sûr qu'ils vont faire ce qu'ils ont à faire pendant un an mais après que font-ils?
- Une grande partie du financement nouveau qui a été injecté dans les organismes communautaires après le fameux virage ambulatoire a été constitué justement du retrait des services gouvernementaux dans une sphère de services qui ont été transféré aux organismes

communautaires, par exemple la santé mentale. La quantité de responsabilités dévolues au communautaire a toujours été plus grande que l'ampleur des budgets qui ont suivi. Donc pour l'État cela a été un méchant « deal ».

- Les conditions sociales créées par l'État et le développement économique et technique ont des conséquences sur la vie des citoyens. On entend par-là que nos inventions technologiques comme l'ordinateur, la télévision, ont des conséquences sur notre mode de vie. On sait que c'est le développement du travail précaire et temporaire, c'est une condition sociale qui crée des conséquences. On a une augmentation du taux de suicide, on a la pauvreté, donc s'il y a un foisonnement d'organismes communautaires, il faudrait peut-être comprendre ceci en même temps.
- Ce qui est intéressant avec le développement social, quand on dit que c'est chaud, c'est qu'il y a maintenant un ministère du Développement social à Ottawa, c'est nouveau et peut-être que ça traduit un éveil chez certains gouvernements. Il devait y avoir un forum régional sur le développement social annoncé par les libéraux et ils ont mis la hache sur la forme que cela va prendre. Le développement social va être mêlé à travers autres choses. On a dans la région un conseil régional du développement social qui est en train de naître qui s'appelle plus particulièrement le Regroupement régional du développement social. On sait que Ville de Saguenay est en train de se doter d'une politique de développement social et bien sûr le milieu communautaire se définit comme un acteur du développement social depuis des lunes. La démonstration de la pertinence du concept elle est nettement faite.
- Il y a trente ans, jamais on ne parlait de développement social dans le milieu communautaire. On n'avait pas besoin de l'utiliser parce que c'était le langage de l'État. On avait un état social et lui s'occupait du développement social. On en faisait, les services sociaux en faisaient, les comités de citoyens, etc. Ça marchait et il y avait des subventions de

l'État et c'était normal. L'État servait à cela, à aider la mobilisation de la population. C'était un état social, tout croche, minuscule, mal bâti mais c'était un état social. Ce n'est plus cela que l'on a. Quelque part entre la deuxième partie des années 1970 et le début des années 1980, l'État a cessé d'être un état social pour devenir un état néo-libéral qui se fout complètement du social. Le social c'est quoi? Un ensemble de problèmes qui empêchent la production économique. C'est là que l'on transforme le sens du mot développement social dans le sens de faire croire que le développement social c'est d'offrir des services pour régler les problèmes de façon à atteindre la rentabilité. C'est ça un état néo-libéral et c'est cela que l'on cherche à nous imposer depuis vingt-cinq ans avec succès et c'est cela qu'on nous impose encore.

Déterminant

- L'intérêt croissant pour le développement social, est-ce que c'est une balise contre la dérive des valeurs du mouvement communautaire? C'est une question cruciale et importante. Une question qui soulève deux constats. Oui on s'intéresse beaucoup au développement social et ça peut être bien vu mais oui on constate aussi que l'on assiste à une dangereuse dérive du mouvement communautaire, une dérive qui s'explique aussi.
- Deux grandes tendances que l'on observe actuellement. La première c'est vraiment l'intégration des acteurs locaux aux grandes priorités gouvernementales : « C'est le fun ce que vous faite, on va vous intégrer, on va vous tisser des liens avec vous autres, on va vous financer en ce sens et vous allez répondre à nos priorités et le travail va se faire et on va être bien content ». En même temps, ce à quoi on assiste, c'est les milieux locaux qui disent : « On a une tête. On a une capacité d'analyser, de comprendre et d'agir aussi et ça on veut le garder ». Ça s'appelle aussi l'autonomie.
- Le pire c'est que les réseaux locaux dont nous parle l'Agence et sur lesquels il y a eu des consultations récemment, c'est quoi? C'est un peu

comme un appel à l'aide de la part des établissements « On est débordé, ça ne marche plus, on a une super job à faire, on n'a pas de ressources, hé! communautaire, venez-nous aider, on va travailler ensemble et on va tisser des réseaux. On va faire éclater des frontières, on va intensifier les collaborations, on va créer des corridors, des continuums ». C'est toute une nouvelle terminologie qui est apparue. Et en plus on dit « On va financer non plus des organisations mais on va financer des programmes clientèles ». Il est où le financement que l'on octroyait autrefois à un organisme communautaire en disant « Voici tu as une mission, voici l'argent, à toi de prendre cet argent et de le convertir en activité qui traduiront une mission que tu auras toi-même déterminée ». On s'éloigne de plus en plus de cela et c'est inquiétant.

- Donc, en même temps que l'État en appel à une contribution plus formelle du milieu associatif, on sait que les milieux locaux, donc les organismes communautaires par le fait même, revendiquent plus d'autonomie et plus de liberté. Ce qui est intéressant c'est que les revendications justement, la poussée autonomiste, la montée de la préoccupation des locaux, elle est rudement bien canalisée par le concept du développement social.
- Si on amène des gens à se prendre en main, à améliorer et à revitaliser leur quartier, quand on parle de revitaliser un quartier on ne parle pas seulement de faire des beaux immeubles mais on parle aussi de donner des lieux d'échanges et de discussion aux gens, on parle aussi de fêter ensemble. Il y a des temps où on doit fêter et il y a des temps où on doit analyser notre situation. Ça c'était aussi une préoccupation. Quand il se vit quelque chose dans le milieu, ce n'est pas les intervenants qui doivent régler les problèmes mais ça appartient aux citoyens du milieu. Quand on parle de forces vives, quand on dit que les gens doivent se prendre en main, c'est qu'ils ont déjà dans leur environnement et dans leurs connaissances personnelles, des outils pour améliorer les conditions. C'est aussi une autre condition gagnante.

- Est-il approprié d'envisager un renforcement communautaire? On pense que oui, c'est important.
- Le développement local, le développement social d'une communauté amène des améliorations dans un milieu.
- Dans le fond, si on capable de faire du développement social, de revitaliser un milieu donc du développement local, automatiquement on va briser l'isolement des gens. Si on brise l'isolement des gens, qu'on leur permet de se rassembler, on augmente l'estime de soi. Et si vous voyez la roue qui tourne, tranquillement pas vite cela amène des gens à se remobiliser et à trouver des emplois. Entre autres dans le quartier Ouest, il y a un projet qui a été mis en place sur l'emploi et dans le quartier Saint-Paul, on trouve que c'est vraiment important, il y a quand même quatre ou cinq citoyens qui ont participé à ce programme d'emploi-là mais ils ont participé parce qu'ils connaissaient les intervenants, ils ont participé parce qu'ils étaient impliqués dans les cuisines collectives parce qu'ils avaient été bénévoles, parce qu'ils avaient ensemble travaillé à l'amélioration d'un parc que ça faisait vingt-cinq ans qu'il n'avait pas été rénové. Ces gens-là aujourd'hui sont encore sur le marché du travail. Si on part du développement social et que l'on investit sur cela, qu'on investit sur le développement local, ça l'amène une couleur importante au développement économique.
- Il y a de plus en plus d'organismes communautaires mais en même temps il y a un problème de financement. S'il y a une augmentation du nombre d'organismes et vu que la plupart vivent d'autres financements, à un moment donné, n'y aura-t-il pas une espèce de concurrence entre eux pour survivre parce qu'il n'y aura plus assez d'argent pour tout le monde? Oui, ça se passe présentement mais ça fait vingt ans que c'est comme ça. Il faut voir que la galette ou la tarte n'a jamais été assez grosse pour le milieu communautaire. Si on se reporte il y a vingt ans, dans le MÉPAQ ils distribuaient les subventions en éducation populaire et ils distribuaient des grenailles à coup de deux et trois milles dollars. Vingt

ans plus tard, on est dans le même « pattern ». C'est sûr que la mouvance communautaire a pris de l'expansion pas juste à Chicoutimi, partout au Québec. Les montants ont augmenté parce qu'il y a eu une reconnaissance entre autres au niveau de la politique du ministère de la Santé et des Services sociaux qui ont inclus dans la loi les organismes communautaires. Là il y a eu différents programmes donc la galette elle a augmenté depuis les vingt dernières années et elle n'est jamais assez grosses. Il faut voir que le mouvement communautaire depuis vingt ans, il a grandi. Pourquoi il a grandi? Une des raisons majeures pourquoi il a grandi c'est le désengagement de l'État. On s'est mis à suppléer dans le fond pour les services que l'État ne donnait plus de la même façon. Comme l'État n'est plus là, souvent elle ne dit plus présent, c'est le communautaire qui prend le relais, qui répond présent au niveau des quartiers, au niveau de la base. Donc ça prend plus de ressources mais les ressources elles ne sont jamais autant au rendez-vous que les besoins qui sont créés et qui sont à la base et qui sont créés même par le gouvernement d'une certaine façon. C'est sûr que quand on discute de cela c'est toujours l'enjeu des ressources et qui va avoir les ressources, les groupes communautaires ne devraient plus demander de subventions, ils ont la maladie de la « subventionite ». On a entendu ça ce matin (atelier sur la dynamique communautaire). Quand on discute de choses comme cela, on est vraiment dans le débat des ressources et des enjeux pour les groupes communautaires. Il reste qu'à la base les groupes communautaires ils répondent aux besoins de la base et ils suppléent aux services de l'État qui ne sont plus là.

- Les organismes communautaires, on en a 140, le nombre est surprenant, et on peut se dire que c'est quand même pour suppléer à des services que l'on n'a plus. Le gouvernement subventionne très peu mais on a ajouté un mot qui est imputabilité. Aujourd'hui le gouvernement, peu importe le ministère, va donner des argents pour des programmes différents et ils vont rendre les organismes imputables des résultats.

C'est-à-dire qu'eux ont élaboré leurs critères, donnent les subventions et rendent les gens, pas juste l'organisme, imputables des résultats. Est-ce que le fait qu'ils aient ajouté ce critère, cette condition, ne risque pas de démobiliser les groupes communautaires? Comment on peut répondre aux gouvernements face à cela? Au niveau de la responsabilité civile maintenant, que les bénévoles que nous avons dans les organismes, maintenant on est responsable, on doit même payer des assurances personnelles pour se rendre sécuritaires lorsque l'on va travailler bénévolement. Comment les communautés vont réagir face à cela? Quels moyens on peut développer pour contrer justement ce phénomène-là?

- Considérant que le retrait de l'État est quand même un phénomène relativement récent c'est-à-dire peut-être quelques décennies, est-ce que l'on observe l'émergence d'une dynamique soit économique ou de prise en charge dans les milieux communautaires ou est-ce que justement les milieux communautaires sont condamnés à dépendre d'aide publique?
- C'est donc à dire que souvent on va regarder, par exemple, le taux de suicide augmente donc on va sortir des ressources psychologiques mais ça c'est colmater un problème qui est plus profond, qui est basé sur notre mode de vie essentiellement et que les gens n'ont pas choisi individuellement. C'est une situation systémique.
- Les conditions des travailleurs dans le domaine communautaire, c'est un domaine où il y a beaucoup d'épuisement. Ce sont des personnes qui travaillent avec des clientèles beaucoup axées sur le processus dans un monde où on demande actuellement beaucoup de rendement et d'efficacité. On dit « Il faut que tu les prennes là et que tu les amène là en un an ». On vit ça dans les écoles où est-ce que l'on demande des rendements. C'est sûr qu'une école de premier tour va avoir un meilleur rendement qu'une école qui est située dans un quartier pauvre. Il y a quelque chose que dont on ne parle pas c'est tout le virage qu'à pris le gouvernement après le Sommet socio-économique sur le rendement. Il y

a quelque chose qui a été demandé au domaine communautaire, on parlait d'imputabilité, quand on travaille avec des jeunes ou des adultes qui ont des difficultés, c'est difficile de prévoir à quel moment on va atteindre une certaine finalité avec eux et si on lie le financement au rendement, on a un problème.

- Sur l'imputabilité des groupes communautaires, c'est un mot que l'on entend beaucoup, l'imputabilité des politiciens, et la démocratie aussi parce que l'on est dans une période où l'on valorise l'élu. Les groupes communautaires qu'est-ce qu'ils font là-dedans? Dans les groupes communautaires, on fait l'exercice de la démocratie qui doit être à la base d'un groupe communautaire. C'est rempli d'élus dans un groupe communautaire dans le sens qu'il y a des conseils d'administration et c'est tous des gens élus. C'est des gens de la base qui sont élus. Donc l'imputabilité elle est là d'abord. Ça commence par la démocratie au sein des groupes communautaires, par avoir un CA qui est imputable c'est vrai. Mais aussi comme groupe communautaire, leur imputabilité elle est beaucoup aux gens avec lesquels ils travaillent c'est-à-dire que c'est à eux qu'ils rendent des comptes, c'est pour eux qu'ils travaillent. Donc l'imputabilité, la mesure du rendement elle est beaucoup. Donc on peut associer aussi, être imputable, est-ce que l'on répond aux attentes, aux rendements? La mesure du rendement, la mesure de l'imputabilité, on peut lier cela. Mais le rendement, est-ce que les groupes communautaires doivent travailler sur le rendement? La mesure du rendement dans les groupes communautaires c'est la mesure du développement social. Donc la mesure du rendement social, mais c'est quoi le rendement social? C'est que l'on est dans l'idée de mesurer. Mesurer le social, c'est très difficile. Il y a des vices méthodologiques à lesquels on arrive très rapidement. Pour mesurer le social, si on veut mesurer le rendement social, il faut s'y prendre longtemps. La meilleure réponse que l'on peut avoir c'est celle de dire qu'une personne est là depuis plusieurs années, qu'elle commence à sentir quelque chose avec

la clientèle avec laquelle elle travaille. Et bien c'est ça la mesure. Ça va le même sens que le développement social durable. Le développement social ça ne peut pas être quelque chose qui est à la pièce, qui se fait à la vitesse, qui peut avoir la mesure de la performance de la vitesse dans laquelle on est mais c'est plutôt de quelque chose à long terme. Comme c'est quelque chose dont on commence à parler dans le fond, on commence le long terme. C'est sûr que ça ne va pas la tendance dominante, l'ambiance. Ça ne va pas avec ça. Il est très hasardeux de vouloir mesurer le rendement social de la façon dont on mesure. C'est sûr qu'on l'a déjà calculé combien il y avait d'argent dans les groupes communautaires en salaire mais effectivement on arrive au même rendement que les PME à peu près. À l'échelle de Chicoutimi c'est ce qu'on avait comme conclusion. C'est 5 millions de retombées économiques pour Chicoutimi. Chercher des PME qui ont 5 millions, vous aller en trouver. Mais ça ne rend jamais compte de ce que le milieu communautaire a fait pour les personnes, jamais. C'est comme dire, par exemple, une coopérative ça aide à lutter contre la pauvreté, ça ne leur donne pas plus d'argent au bout du compte mais ils peuvent plus manger parce qu'ils paient moins de logements. La mesure elle n'est pas facile. Mais cette imputabilité que l'on lie au rendement, c'est par cela qu'on est lié dans le communautaire. C'est de bien servir les personnes avec lesquels on travaille, de leur donner tout ce qu'ils ont besoin, ça c'est être imputable. Là-dessus, les groupes communautaires ont toujours été imputables.

- Les ingrédients du développement social, on parle d'une participation citoyenne, d'un empowerment c'est-à-dire toute la question de la prise en charge et du soutien à la prise en charge, ça déjà été exprimé, on parle d'une action intersectorielle. Tout ça pour créer des milieux de vie où il fait bon vivre, oui, mais où règne l'équité pour tout le monde.
- Quand on a à travailler dans un organisme communautaire, oui il faut être très créatif. Ils sont des gens polyvalents aussi. Ils ont souvent

l'épée de Damoclès qui leur passe sur la tête. S'il ne cherche pas du financement, c'est les emplois des gens avaient qui ils ont à travailler qui sont menacés, c'est peut-être la leur aussi. Ils sont comme dans une mauvaise roue, un « pattern » très vicieux c'est que s'ils ne le font pas, ils ne l'ont pas. Dans les questions qu'ils ont à se poser comme organisme il y a « Est-ce que l'on en fait trop? Le désengagement de l'État ça amène quelles conséquences dans mon organisation? Et, quand vais-je apprendre comme organisme à dire non en assumant les conséquences qui vont avec aussi? » C'est vrai que dans les dernières années, on n'avait jamais vu autant de gens qui étaient épuisés par leur milieu de travail.

- Le milieu communautaire et le milieu culturel se ressemblent beaucoup. Le communautaire c'est un peu la vision durable du développement social.
- On se repositionne par rapport à la fusion de la ville, la réforme démocratique ça s'en vient et à quelque part nous on vote mais notre vote qu'est-ce qu'il vaut? Le désengagement de l'État on a l'impression d'être impuissant. La réforme du mode de scrutin qui s'en vient à l'automne ça peut être un moyen, parce que l'on a l'impression que tout le monde est d'accord qu'il faut changer cette vision mais ça peut être un moyen de le faire.
- Un autre mot clé c'est qu'est-ce qui est commun ou qu'est-ce qui pourrait rassembler les organismes dans une certaine dynamique sociale avec tous les partenaires qui sont là? C'est comme une recherche d'une volonté du bien commun. Le bien commun est une notion de la réalité qui a été bafouée grandement par une économie marchande néolibérale. Quand on a perdu le sens du bien commun, on a perdu la dynamique communautaire.
- Souvent, comme organisations communautaires ou du mouvement culturel, on a peur de dire nos opinions et on a peur d'aller dans les lieux publics et d'aller dans les lieux où on peut dire nos opinions.

- Le milieu communautaire a un peu peur de prendre leur place et la place qui leur revient. On a un peu peur aussi d'arriver dans des colloques ou des forums où il faut se positionner, avoir l'air intelligent et d'avoir de quoi à dire en avant. Il y a des temps où on a l'opportunité d'aller, comme milieu communautaire, et de défendre un point de vue. Malheureusement, on ne sait pas toujours quand il faut y être et quand il ne faut pas y être.
- Ce qui fait peur aussi avec toutes les affaires de fusions, fusion de ville, fusion de CLSC avec l'hôpital, c'est toute la vie démocratique que l'on a comme citoyen, on perd notre place. Il y a plein de CA unifié mais il n'y a plus de place pour le citoyen. C'est énormément désolent.
- Ce qui est désolent aussi c'est que dans l'élaboration de la politique de développement social, il y a un représentant du milieu communautaire pour l'ensemble de la ville. C'est décevant parce qu'ils auraient dû être beaucoup plus que ça pour parler de développement social. Qui est l'expert là-dedans, en développement communautaire, en développement social? C'est bien les gens du milieu communautaire mais ils ne sont pas là. Il y a une personne pour l'ensemble.
- Est-ce que la dynamique communautaire est capable d'acquérir une certaine autonomie notamment au plan économique? Il est peut-être mal venu de parler d'économie dans une dynamique sociale. Il y a quand même des expériences au niveau du développement économique communautaire qui est une forme de développement communautaire à caractère économique qui veut sortir des sentiers battus, non pas de ne plus avoir de subventions mais de travailler à du financement mixte alliant État, partenaires privés, communautés locales. Ce sont des expériences. C'est le mandat de la Société d'intervention urbaine. C'est quelque chose qui est en émergence. On commence là-dedans. On n'est pas arrivé très loin, on commence. Comment développer cela? On a à être créatif là-dedans, aller chercher des moyens aussi qui sont dans le secteur économique parce qu'eux ça fait longtemps qu'ils font du

démarchage, de la recherche de fonds, on a à regarder cela. On a à être très créatif mais disons que c'est un peu du travail de débroussaillage. Pour les entreprises jeunes eux ça fait quand même un bon bout de temps qu'ils sont là-dedans. Ça fait quinze ans qu'ils intègrent mais beaucoup à travers des activités commerciales. C'est le moyen qu'eux ont utilisé, d'aller percer des marchés commerciaux, de vendre leurs produits et de développer. Mais est-ce que c'est un maillage? C'est quelque chose d'hybride, ce n'est pas du communautaire pur, c'est hybride. La SIU est une OBNL mais ce n'est pas un organisme communautaire comme tel, c'est quelque chose d'hybride qu'on a à développer, qu'on a à travailler, à créer. Mais le mandat de la SIU c'est vraiment la revitalisation socio-économique et on peut dire que c'est peut-être dans la finalité qu'ils sont différents et dans les moyens aussi. L'économie sert beaucoup le social, ce n'est pas le social qui sert l'économie comme souvent c'est arrivé. Ça l'air bête à dire que le social peut servir l'économie mais c'est souvent ça qui est arrivé dans notre histoire. Pensons au chômage, qu'est-ce que ça fait. Pourquoi il y a du chômage? C'est parce qu'il y a des crises économiques. Là on veut se servir des moyens économiques pour justement changer la dynamique sociale dans des espaces en dévitalisation comme les quartiers centraux ou d'autres espaces ou d'autres territoires urbains. C'est vraiment la finalité du développement qui est différente et de l'action mais c'est quelque chose qui est en émergence.

- Au niveau des obstacles au développement social, on a parlé de l'essoufflement des bénévoles, des ressources, du manque d'argent. Maintenant, la question que l'on peut se poser c'est « Qu'est-ce qu'on fait nous afin de susciter la participation? ». Il y a une baisse de participation dans la société que ce soit au niveau du vote, au niveau du communautaire ou autres. C'est quoi que l'on peut faire nous pour renouveler nos ressources pour aller les chercher en disant « Est-ce que tu as envie de participer à une communauté, une communauté locale,

une vie de quartier? ». Il n'y a en a plus de vie de quartier, depuis qu'il n'y a plus de diocèse, de paroisse, la vie de quartier ça n'existe plus. C'était soutenu par l'Église. Maintenant, comme agent communautaire, comment va-t-on faire pour susciter la participation et faire en sorte qu'il puisse y avoir un développement social? Pourquoi le monde s'associe à des choses comme Star Académie? Parce que le monde social, le monde économique, le monde politique, ça ne les intéresse plus. Il n'y a plus rien qui nous rassemble. Ils s'installent devant la télévision le dimanche soir. Mais comment on peut être capable de fermer la télévision et comme citoyen nous aussi sortir? On peut répondre par l'expérience que le Carrefour communautaire Saint-Paul vit dans leur quartier. Le quartier Saint-Paul, si on écoute un peu ce que les gens disent, c'est le Bronx, c'était vraiment un lieu où il n'y avait plus de vie sociale. Entre autres, il y avait un pavillon de loisirs qui n'avait pas été peinturé depuis environ quinze ans. La patinoire, à chaque année, la Ville la remettait en question. Dans la cour d'école, en 1997, c'était les policiers qui venaient faire traverser les enfants dans les petites rues du quartier tellement il y avait de la violence. Donc on avait un quartier qui était effrité. C'est sûr que l'entrée qu'eux ont eue ça été le plaisir, à partir de la fête. Le loisir et la culture ont été des éléments importants dans leur développement. La première année, le Carrefour communautaire Saint-Paul a fait une fête de quartier. Il y a eu soixante-quinze personnes qui sont allés chercher des hot-dogs et il y en a environ vingt-cinq qui ont mangé les hot-dogs sur place. Sur les vingt-cinq il y avait environ vingt enfants. La deuxième année, il y a eu cent cinquante personnes qui sont allés manger des hot-dogs sur place. Pour eux c'était un gros gain. L'année dernière, il y a 450 personnes qui sont allés. Par ces fêtes, les gens du Carrefour communautaire Saint-Paul ont suscité le plaisir. Arrêtons de se prendre la tête sur les bobos et les problèmes. Amusons-nous un peu. Apprenons à jouer ensemble, apprenons à avoir du plaisir. À travers ces fêtes, ils ont eu un rôle

d'éducateurs. Ils ont joué leur rôle d'éducation populaire, de prendre soin de l'autre personne. C'est sûr qu'une autre porte d'entrée ça été les enfants qui a été facilitante pour eux. Il reste que si on veut que les gens d'un milieu se prennent en main, il faut les toucher sur quelque chose qui les frappe. Les enfants c'est des gens qui touchent les parents, c'est des gens qui touchent la grand-mère, c'est des gens qui touchent les oncles et les tantes, et que l'on donne un lieu de loisirs et un lieu d'activités pour des enfants, et bien veut, veut pas, les parents vont y aller et vont aller chercher les enfants et on va pouvoir leur dire « Avez-vous entendu parler de... » et c'est ainsi de suite. Pour eux la roue a commencé comme ça. Maintenant c'est sûr qu'il y a un comité de citoyen qui a été reconnu par la Ville, parce que la Ville n'accepte pas des comités de citoyen. Elle veut un comité de loisirs reconnu officiellement par le gouvernement et ça aussi c'est quelque chose qui devient compliqué. Les comités de citoyens se sont transformés en comités de loisirs parce qu'un comité de citoyen ce n'est pas assez fort. On est tout le temps dans des embûches comme ça. On peut-tu laisser les gens dans leur milieu décider de leurs propres couleurs. Aujourd'hui dans le quartier Saint-Paul, il y a environ quarante bénévoles à chaque mois qui vont voir le Carrefour communautaire Saint-Paul, sans parler des gens qui vont faire des cuisines collectives. On parle d'une personne qui va donner une heure de comptabilité, une personne qui va donner une heure de secrétariat, une personne qui va faire des petites préparations, et à travers cela c'est sûr qu'il y a une personne du Carrefour communautaire qui est mobilisée à l'accueillir cette personne. Si on veut que les gens aient un pôle d'intérêt, il faut qu'il y ait un lieu d'accueil. Il faut qu'il y ait quelqu'un qui soit là pour aussi les écouter. C'est sûr que la personne qui va réparer les chaises et qui se voit offrir un café par une intervenante et qu'à travers cela il lui apprend que son grand garçon est rendu à l'Université, c'est un gain pour lui et là-dedans l'intervenante à un rôle à jouer.

- Il y a un trou de l'éducation citoyenne qui est assez grave. Il y a une baisse importante de la conscience sociale, de la pratique sociale, de l'aide à une personne. On a développé un système individuel. La prise en charge collective on la voit moins. C'est difficile de mobiliser en raison de cela.

Défis

- Un premier enjeu lié à ce rôle d'acteur de développement est de faire connaître et reconnaître l'action des groupes communautaires en terme d'acteurs de développement. Pourquoi c'est un enjeu? Connaître d'abord parce qu'il a souvent été constaté que l'action des groupes communautaires est peu connue même si on connaît beaucoup de groupes communautaires, même si on provient beaucoup du monde communautaire, en dehors de ce monde souvent cette action est peu connue. Elle est peu connue au quotidien. Et pourquoi elle est peu connue au quotidien? Parce qu'elle est peu reconnue au quotidien. Donc il faut la faire connaître mais il faut la faire reconnaître. Non seulement la faire connaître mais la faire reconnaître comme un vrai interlocuteur aussi important que tous les autres interlocuteurs. Il y a des exemples comment l'action des groupes communautaires n'a pas été reconnue dans le quotidien. Même si on connaît les groupes communautaires, on ne reconnaît pas toujours leurs actions comme aussi valable comme elle devrait être. Aussi il s'agit de faire reconnaître le type de développement, non seulement leurs actions, mais aussi le type de développement qu'ils mettent en œuvre à savoir le développement social et communautaire. Si on dit que l'action des groupes communautaires est très importante à faire reconnaître et que l'on dit que c'est des acteurs de développement, il faut dire aussi qu'il faut reconnaître le type de développement qu'ils font. Et puis cela le développement social, ce n'est pas toujours facile à faire reconnaître. La seule chose peut-être qui peut nous faire voir des pistes d'espoir pour l'avenir c'est qu'on en parle aujourd'hui. C'est que l'on est dans un forum sur le développement et

qu'il y a des ateliers sur le développement social et sur la dynamique communautaire donc on commence en à parler. Mais c'est des types d'autres développements qu'il faut faire reconnaître. On peut dire que d'en parler c'est déjà une piste. Une fois que l'on a reconnu à la fois l'action, que l'on a connu l'action et le type de développement que les groupes communautaires font. Il faut aussi mettre en place les moyens pour supporter les groupes communautaires dans la réalisation de leurs mandats.

- L'enjeu des moyens pour les groupes communautaires c'est celui de la survie et de la consolidation de leur développement. Donc un autre enjeu pour les groupes communautaires, c'est de se faire connaître et reconnaître mais c'est aussi l'enjeu de la survie c'est-à-dire l'enjeu des moyens, d'avoir les moyens de ses actions, donc de la survie et de la consolidation du développement. La survie parce que l'on doit en sortir de la survie, on doit consolider les moyens d'existence des groupes qui sont toujours menacés et on doit sortir du domaine de la survie mais on doit aussi assurer le développement de la dynamique communautaire et du secteur communautaire. Même si les groupes communautaires se sont beaucoup dans les dernières décennies à Saguenay, il reste beaucoup de besoins et de domaines à couvrir pour le communautaire dans une ville comme la nôtre. On peut penser notamment aux organismes qui interviennent dans les quartiers, on peut penser aux groupes d'environnement, on peut penser au logement social, on peut penser à la santé. Donc, on peut penser à tout plein de secteurs où il y a encore beaucoup de développement communautaire à faire. Donc ça prend des moyens non seulement pour survivre mais pour consolider et sortir de la survie et puis ça prend des moyens pour développer donc pour améliorer pour faire en sorte qu'il y ait une dynamique communautaire encore plus grande à Saguenay.
- L'enjeu majeur pour les groupes communautaires, est de faire reconnaître le travail qu'ils font, d'obtenir les moyens qui leur permettent

de jouer pleinement leur rôle et surtout de conserver leur autonomie. Pourquoi doivent-ils conserver leur autonomie? Parce qu'il faut qu'ils demeurent des agents de changements et de transformations comme les groupes communautaires ont toujours été historiquement.

- La politique de développement social en cours d'élaboration à Ville de Saguenay est certainement une occasion sans pareil pour reconnaître le travail des groupes communautaires comme acteurs du développement social à Saguenay.
- Dans l'Histoire, on s'est souvent fié au bénévolat, à mettre des gens en place et que ce soit soutenu par des comités, par des gens qui ont des bonnes volontés, des belles qualités mais ce que l'on se rend compte dans le contexte d'aujourd'hui c'est qu'il faut des gens qui sont là tout le temps.
- Ce qu'il faut c'est mettre les gens ensemble et que ce soit les gens qui trouvent les solutions. Si c'est l'intervenant qui trouve les solutions, il risque de passer à côté de tout ce qui est la prise en charge et de tout ce qui est l'autonomie des gens du quartier.
- Ça aussi (les partenariats) c'est quelque chose qu'il faut tenter de développer davantage dans notre municipalité c'est que souvent on est cloisonné dans nos milieux. Si je suis une maison de jeunes, je vais offrir des services de maison de jeunes dans mon quartier et souvent les jeunes n'ont pas tout ce qu'il faut pour se transporter. On prend le service en commun, on prend la configuration géographique de notre municipalité ce n'est pas toujours évident pour un jeune de la Côte-de-Réserve de se déplacer à la maison des jeunes qui est situé tout près du Montagnais. Ça aussi ça devient important où ce que, peut-on comme organisation offrir des services dans d'autres milieux?
- En terme d'enjeu, au niveau du financement, c'est un grand enjeu pour le Carrefour communautaire Saint-Paul. Si on regarde au niveau des politiques économiques, le développement local et le développement social, c'est quelque chose qui n'est pas financé par personne. Ils ont dû

tabler sur d'autres projets. C'est sûr qu'il travaille sur des problématiques comme les enfants, les ados donc avant on les finançait pour la mission et maintenant on les finance pour leurs problématiques ou pour leur clientèle. Donc c'est sûr que c'est un enjeu.

- On ne fait pas du développement social ni local sur un an. Il faut penser du long terme.
- Il y a une autre chose dans le financement qui est à ajouter qui est vraiment importante c'est que, quand on décide d'investir dans un milieu, comme le Carrefour communautaire Saint-Paul ça fait six ans qu'ils sont là et ils vivent présentement une situation économique très difficile, l'apport qu'ils ont est de fermer des services et s'ils font cela, ils vont se mettre une population dans un quartier à dos et les prochains qui vont aller intervenir dans ce quartier, ils ne seront pas capable de reproduire ce qui s'est fait depuis six ans. Donc ça c'est un enjeu qui est majeur pour eux c'est qu'il ne faut pas laisser tomber ce qu'ils ont déjà investi auprès de ces populations.
- Le développement social qui est particulièrement chaud par les temps qui court constitue peut-être une tribune intéressante pour essayer de ramener le milieu communautaire à aller chercher sa fameuse reconnaissance.
- L'hypothèse que l'on peut poser, comme le développement social est très chaud actuellement, ça peut être une sacrée bonne tribune pour le milieu communautaire de se poser certaines questions et peut-être de se réaffirmer et d'aller obtenir un positionnement, une reconnaissance qu'ils réclament depuis toujours. Discuter de développement social, ça donnera un premier encrage. D'abord réfléchir pour le milieu communautaire sur c'est quoi qui fait sa force, c'est agréable de se le rappeler et de se le dire. C'est comment on entend interagir entre organismes communautaires. Individuellement, les organismes communautaires sont des laboratoires très scientifiquement avancés de créativité et d'innovation mais entre eux il y a des situations

fondamentalement décevantes. Il y a un travail à faire entre organismes. Et aussi comment les organismes entendent interagir avec les institutions. Ce sont des discussions que le milieu communautaire doit avoir. Deuxième encrage que l'on peut imaginer, le milieu communautaire doit sacrifier un peu d'autonomie individuelle. Il doit avoir des valeurs partagées. Donc, il faut profiter de l'occasion du débat sur le développement social pour actualiser, réaffirmer les valeurs portées par le mouvement. Adopter une plate-forme collective, une forme de base de négociations que le mouvement pourrait adopter quant aux rapports qu'ils souhaitent avec les institutions « Voici ce que nous sommes, voici comment nous allons être avec toi ». Et surtout que chaque organisme s'engage à respecter cette base de négociation et cette plate-forme là ce qui n'est pas toujours le cas. Ça pourrait être par exemple, « Correct, je vais signer une entente, j'ai besoin de trente heures par semaine. C'est dix-huit dollars de l'heure mon intervenant, ce n'est pas neuf dollars ». On a déjà entendu des gens de la Régie régionale faire un calcul « J'arrive à 22 000\$, le salaire de l'intervenant ça vaut neuf dollars de l'heure », ça vaut neuf dollars il a décidé cela. Il semble que ça n'est pas comme ça que ça devrait être, qu'on devait négocier. Il faut être plus affirmatif et plus solide sur nos positions. Le troisième encrage passe par une révision complète des modes de représentation actuels du mouvement communautaire, on pense au regroupement bien sûr. Il faut des regroupements qui soit moins nombreux, qui soit davantage financés par leurs membres et non pas financés par l'État et des regroupements où l'adhésion se traduit par des engagements individuels et collectifs ce qui n'est pas toujours le cas « Oui, va me défendre mais laisse-moi me défendre même si c'est contradictoire ». C'est un peu l'impression que l'on a parfois et c'est ce qui disloque le mouvement, c'est ce qui nuit à sa solidarité et c'est ce qui nuit peut-être à la force qu'il souhaite tant avoir et à la reconnaissance qu'il souhaite tant avoir.

- Par rapport à la question « Est-ce que l'on va donner des subventions en fonction du nombre de personnes que l'organisme communautaire reçoit et du nombre de succès, donc au niveau de tout ce qui est performance, ou si on va aller sur la qualité? ». C'est une question encore qui vaut des sous. Quand la Régie demande « Combien de personnes ont été chez-vous? Combien de personnes ont eu accès à vos services? Combien de personnes ci, combien de personnes ça? » On demande aux organismes communautaires combien de personnes mais il n'y a aucune questions qui leur demande « Qu'est-ce que vous avez atteint avec ces personnes-là? ». Ça aussi c'est un deuxième volet. Comme organisme, il peut écrire qu'il a reçu cette année 75 enfants dans son centre de soir mais il peut nous dire qu'il y en a vraiment 30 % avec qu'il a fait des pas, qu'il a senti qu'il y avait une emprise dans son intervention. Donc, c'est aussi l'enjeu. L'enjeu c'est que l'on travaille sur la quantité mais qu'est-ce que l'on fait de la qualité de nos interventions? Ça aussi c'est une question à laquelle il faut répondre.
- Dans les années 1960-1970, c'était le citoyen qui était un peu partout, qui mettait en place des choses. On a renversé notre entonnoir pour mettre nos institutions et aller faire de la démocratie par en haut. Il faut la retourner notre entonnoir. Il faut que le citoyen, il faut que l'on ait des lieux où c'est nous qui devons décider. Quand il se décide une politique sociale, elle se décide d'en haut et nous en bas on doit vivre avec. Si nous comme citoyen à la base on est là pour décider, à quelque part on va avoir plus de pouvoir. C'est de ça qu'il faut parler de plus en plus, il faut que l'on ait nos places pour dire et nos places pour décider.
- Il faut faire attention avec l'idée que c'est dans le développement social que l'on va recréer cette unité qui est nécessaire pour le mouvement communautaire pour se défendre. Mais il faut se méfier dans le développement social à ne pas être réduit à offrir juste des services. Si on ne fait pas attention, c'est à ça qu'on va se retrouver. Juste à offrir des meilleurs services dans la même dynamique que l'on ait depuis

vingt-ans c'est-à-dire à moins cher et mieux. Si on fait attention, il est possible d'arriver à autres choses.

- Un des problèmes que l'on a est que l'on est habitué de dealer avec le provincial, on a tous nos réseaux de communication, on sait comment dealer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. On savait comment dealer avec les autres organismes, par le fonctionnement par silo. Et tout cela allait au provincial. Ce que l'on est en train de nous dire c'est que maintenant il faut fonctionner au local et là il n'y en a pas de liens. Il faut recréer les canaux de communication, connaître c'est quoi les sources de financement, connaître l'esprit du subventionnaire, connaître les autres acteurs du milieu communautaire et ça impose de défaire des silos. Si on veut que le thème du développement social ait un sens et que l'on ne se fasse pas avoir en l'utilisant, il va falloir non pas travailler en silo mais travailler du latéral. Faire des centres communautaires qui sont multiproblématiques et dont la définition est un espace. Dans le cas du Carrefour communautaire Saint-Paul, on parle beaucoup d'en faire un sur la Côte-Réserve, et bien allez-y. Il y a eu des expériences similaires à Montréal, en Outaouais, à Hull et dans ces organisations latérales on devrait retrouver des gens du milieu scolaire, des gens du milieu culturel, oui des groupes communautaires plus santé et services sociaux mais aussi des groupes communautaires qui sont des groupes de femmes, des groupes environnementaux. Ça c'est l'enjeu, latéraliser. Si on arrive à le faire, ça va faire un développement social qui va être générateur d'innovation sinon on va se trouver dans la dynamique de la sous-traitance.
- Si on veut que les gens sortent, il faut en prendre soin et leur donner des occasions d'avoir du plaisir et les toucher sur les choses qui ont un intérêt pour eux. Les gens ne viendront pas nous dire qu'ils ont des problèmes, ils ne viendront pas nous dire qu'il ne fait pas beau dehors, ils vont venir pour fêter, ils vont venir pour s'amuser. À partir de là tu peux développer plein de choses. C'est l'approche de quartier, qu'on le

développe par la fête, par le loisir qui est présent dans l'arrondissement Chicoutimi. C'est la porte d'entrée de quartier, c'est vrai que ça donne des résultats et on peut faire des choses vraiment étonnantes même en loisirs. Il ne faut pas que les comités de loisirs s'arrêtent aux loisirs, il faut être plus large que le loisir. De faire parti des CA, de s'impliquer, d'être bénévole soi-même, c'est sûr que c'est peut-être difficile pour les gens du communautaire parce qu'ils sont déjà imprégnés de cela, mais d'être bénévole soi-même dans sa vie personnelle, ça donne la flamme à quelque part.

Pronostic

- La reconfiguration de l'État qui se dessine actuellement et le partenariat qui se profile entre l'État et le secteur privé, interroge le secteur communautaire sur la place qui lui sera dévolue dans cette nouvelle configuration. Quel sera le rôle et la place du communautaire? Est-ce qu'ils deviendront des sous-traitants de l'État? Est-ce qu'ils vont devenir des organismes intermédiaires ou autres? Auront-ils encore une place? Ça c'est les questions qui se posent dans le cadre de la reconfiguration de l'État. La société civile dans son ensemble et le secteur communautaire en particulier feront-ils parties de ces nouveaux arrangements sociaux. Cette question se pose non seulement au plan provincial ou national, ou au plan régional avec la CRÉ mais aussi au plan local à Ville de Saguenay. C'est-à-dire quelle place à Ville de Saguenay aurons-nous comme monde communautaire, comme secteur communautaire? Ça c'est une question pour lequel il n'y a pas de réponses.
- Une deuxième question c'était de renoncer à la dynamique communautaire. Si on met de côté la dynamique communautaire, ça va entraîner un effritement des milieux.
- Le développement social, le développement communautaire, le développement local, le développement socio-économique, le développement économique communautaire, tous ces développements

là seront reconnus enfin et que la notion de développement soit vraiment plus enrichie que celle que l'on connaît actuellement. Ça donne l'espoir, d'être ici et que l'on parle d'autres types de développement. C'est d'enrichir au niveau concret la notion de développement c'est-à-dire que l'on élargit notre vision du développement qui n'est pas uniquement le développement économique classique mais que l'on comprend que le développement social c'est à la base de notre développement de notre société. C'est un très grand rêve.

- La survie du mouvement communautaire, d'un mouvement digne de ce nom, repose sur une meilleure cohésion entre ses différentes composantes. C'est un incontournable et la prise de conscience en ce sens peut et va se faire par la montée de la préoccupation du développement social à laquelle on assiste.
- Dans les quinze ou vingt prochaines années, un souhait serait que le projet du Carrefour communautaire Saint-Paul devienne un projet porteur pour que les quartiers puissent avoir accès à ces infrastructures, à un projet comme ça. Les gens dans un milieu ou les gens vont réussir à se reprendre en main, à réussir à avoir une place pour agir comme citoyens, des citoyens participants. Peut-être voir aussi à penser comment, dans une municipalité comme la nôtre, comment on doit travailler en échanges et en partenariats sans se piler sur les pieds.
- Souvent le communautaire travaille dans le milieu pour rendre les gens autonomes donc un rêve pourrait être de voir les emplois dans les organismes communautaires disparaître parce que les gens n'auraient pas besoin de ces services.
- Un rêve serait de ne pas juste avoir sa place mais il faut la prendre notre place parce qu'il n'y a personne qui va nous la donner.
- Un rêve serait d'avoir une meilleure éducation citoyenne dans le système d'éducation. On parle de priorité d'éducation mais quel type d'éducation qu'on va donner. Si c'est une éducation de « brain wash », par exemple parler seulement de privatisation et non de nationalisation dans des

cours de comptabilité, ça c'est une éducation idéologique ça ne vaut pas cher.

- Le développement durable ça existe dans la dynamique communautaire parce qu'il y a encore des gens qui sont impliqués, des gens qui travaillent. En 2025, il va en avoir encore et qu'il va y avoir un renversement du pendule. Les jeunes comme les moins jeunes réalisent que travailler pour soi ce n'est pas suffisant, ce n'est pas une valeur qui vaut la peine de se vivre, de se véhiculer. On sent qu'il y a un changement chez les jeunes qui reviennent à des valeurs.
- On est présentement dans une dynamique très individualiste qui est contraire de la dynamique communautaire, un rêve pour la dynamique communautaire c'est que l'on recommence à s'intéresser à l'autre mais pas l'autre virtuel. Les gens se préoccupent de gens qui n'existent même pas comme les personnages de téléroman tandis qu'ils sont indifférents au sort de leur voisin. Un rêve serait donc que l'on recommence à s'intéresser à l'autre.
- Un rêve serait que dans un colloque comme celui-ci on est intégré des organismes communautaires à toutes les autres tables et que l'on n'en fasse pas un atelier juste sur la dynamique communautaire mais que les organismes teintent les ateliers d'un langage et de notions qui ne sont pas habitués d'entendre. Par exemple, dans l'atelier sur l'agroalimentaire, on aurait très bien pu retrouver la Recette comme organisme communautaire touché par l'agroalimentaire.